



CONCOURS TFOU D'ANIMATION 2018

Anne-Lise Deffoux et Anton Likiernik

Lauréats du Prix 2018 pour « Les Malheurs de Monsieur Renard »



Paris, le jeudi 13 décembre 2018

Le **Prix 2018 TFOU d'ANIMATION** a été remis le jeudi 13 décembre, à la Maison des Auteurs de la SACD, à **Anne-Lise Deffoux et Anton Likiernik**, co-auteurs du scénario ***Les Malheurs de Monsieur Renard***.

Sous le thème « **Hauts les mots, bas les mains** », le prix récompense cette année le scénario d'un film d'animation à l'attention des 6-10 ans visant à **promouvoir la parole et ses vertus** : la parole qui vient pacifier les échanges entre les enfants, la parole qui évite les incompréhensions et les malentendus, la parole qui permet de désamorcer les conflits et les mouvements agressifs.

Pour cette 5^{ème} édition, le jury était composé de **Mathilde Maraninchi** et **Éric Rondeaux**, scénaristes, administrateurs délégués à l'animation (SACD), de **Patricia Chalon** et **Danièle Ikidbachian** (Enfance Majuscule), d'**Hélène Wadowski** (Flammarion jeunesse) et de l'équipe artistique jeunesse de TF1 : **Stéphane Chéreau**, **Stéphanie Fourneraut**, **Stéphanie Gerthoffert**, **Yann Labasque**, **Sonia Le Caillec**, **Alice Giordan** et **Anne-Sophie Perrine**.

Parmi une sélection de **91 projets** de qualité, le jury a tenu à récompenser cette année le scénario ***Les Malheurs de Monsieur Renard*** d'**Anne-Lise Deffoux** et **Anton Likiernik** pour avoir su répondre avec humour et justesse à la thématique 2018. Ce scénario a remporté l'adhésion des membres du jury par son ton espiègle et ludique et par son adéquation avec la cible visée d'enfants de 6 à 10 ans.



Les co-scénaristes ont fait le « choix d'installer l'histoire de Monsieur Renard dans la cellule familiale, où apparaissent les premières frustrations qui mènent naturellement aux conflits ». La thématique « Hauts les mots, bas les mains » leur a offert « la possibilité de mettre en lumière une problématique universelle et moderne » et de créer un personnage attachant et captivant qui puisse délivrer un message fort sans être moralisateur.

Le **prix d'une valeur de 4 000 €** sera remis par la **SACD** aux lauréats.

Aux côtés du duo gagnant, les quatre scénarii finalistes de cette édition du Concours TFOU d'ANIMATION étaient : « L'écureuil a le dernier mot » de **Agnès Slimovici**, « Bulles de mots » de **Laurie chevalier**, « A cœur et à cri » de **Loïc Lasne** et « Clash de dragons » de **Branca Capelowicz**.

Après la remise du Prix TFOU d'ANIMATION, un appel à talents est lancé jusqu'au 15 février 2019 auprès des jeunes diplômés d'écoles d'animation formés à la technique 2D, appartenant au **réseau RECA** (réseau des écoles de cinéma et d'animation) pour sélectionner le réalisateur du film qui sera désigné le 28 février 2019.

Toutes les modalités de participation à l'appel à talents sont disponibles dans TFOU sur MyTF1 avec des relais sur les sites MyTF1.fr, sur le site de la SACD (www.sacd.fr) et du RECA (<https://www.reca-animation.com/>)

La production du film de 1'30'' sera assurée par le producteur **Dandeloo** à partir de **mars 2019** et sera financée conjointement par le groupe TF1 et la SACD, avec une participation inédite de TF1 Initiatives. Le film lauréat sera diffusé sur TFOU au sein de l'écosystème TFOU et sur les plateformes partenaires du concours à partir de juin 2019.



A propos de TFOU

TFOU, case jeunesse de TF1, est le programme TV préféré des enfants de 4-10 ans en France. Avec plus de 750 heures de programmes jeunesse chaque année, TFOU propose, sur son antenne, des séries animées, des programmes courts, des magazines, des jeux... En 2017, TFOU a réalisé d'excellentes performances touchant en moyenne 24.3% de Pda sur les enfants de 4-10 ans (*Source Médiamétrie*).



À propos de la SACD :

Présidée par Sophie Deschamps et dirigée par Pascal Rogard, la SACD fondée en 1777 par Beaumarchais et co-gérée depuis par les auteurs qui en sont membres, représente plus de 50 000 autrices et auteurs de l'audiovisuel, du cinéma, de la création numérique et du spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition un grand nombre de services, les accompagne dans leur vie professionnelle et soutient, grâce au dispositif de rémunération pour copie privée, la création contemporaine et la diffusion des œuvres. La SACD est par ailleurs très impliquée dans la défense de la diversité culturelle et est présente dans les instances nationales et internationales pour protéger les auteurs et leurs œuvres, défendre leur statut et leurs conditions de rémunération.



A propos de Dandeloo

Dandeloo produit depuis 2007 des séries et films d'animation tournés vers le jeune public et portant une vision artistique forte. Dandeloo est également distributeur et a ouvert un studio d'animation basé à La Cartoucherie : Ooolala. En 2017 Dandeloo reçoit le prix du producteur de l'année au Forum Cartoon et en 2018 un International Emmy Kids Awards pour la réalisation de la série *La cabane à Histoires*.



A propos du RECA

Association Loi 1901, le RECA regroupe aujourd'hui **28 écoles françaises de cinéma d'animation** qui font l'objet d'une reconnaissance incontestable par le milieu professionnel, en France et à l'étranger. Sa création a été accompagnée et soutenue par le CNC et par les syndicats d'employeurs représentatifs du secteur : le SPFA et la FICAM ainsi que par le Pôle Image Magelis à Angoulême. Le principal objectif du RECA est de communiquer une information fiable sur l'offre de formation à l'animation, à destination des familles, des futurs étudiants et des organismes d'orientation.

Les membres du RECA s'engagent à délivrer une information claire et vérifiée sur les contenus et modalités de leurs formations. Ils sont signataires d'une Charte affirmant leur volonté commune de mettre au cœur de leur action le développement des capacités techniques et artistiques des étudiants, dans le cadre d'une pratique pédagogique sincère dans ses objectifs et transparente dans ses moyens. Le RECA s'engage par ailleurs à soutenir un dialogue constructif avec l'ensemble du milieu professionnel, dans la perspective de développer les conditions les plus favorables à l'avenir professionnel des étudiants. Il se positionne comme un interlocuteur permanent et privilégié des institutions et organismes concernés par les logiques de formation et d'emploi dans le secteur de l'animation.

Partenaires :



À propos du SNE : Avec 670 adhérents, le SNE (Syndicat national de l'édition) défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Au cœur de ses missions : la représentation des éditeurs, le droit d'auteur, le prix unique du livre, la diversité culturelle, la liberté de publication et la promotion du livre et de la lecture. Au sein du SNE, le groupe Jeunesse, qui réunit près de 60 maisons d'édition, s'est donné pour objectif de promouvoir collectivement la littérature de jeunesse



À propos d'ENFANCE majuscule : Créée en 1936 par le journaliste Alexis Danan, l'association Enfance majuscule agit pour la défense des droits de l'enfant, dans une optique de dépistage et prise en charge, de prévention, d'information et de sensibilisation. Composée de bénévoles d'horizons divers, Enfance Majuscule se bat au quotidien, avec l'aide de nombreux partenaires, pour la promotion de la Bienveillance à l'égard des enfants dans tous les domaines. Cette action se traduit par un Prix Media récompensant les émissions télévisées sur la protection de l'enfance, des colloques, des livres, des dossiers d'information...et le soutien de ses trois parrains : Michel Cymes, Richard Berry et Boris Cyrulnik.



A propos de TF1 Initiatives : Et si on changeait les choses ? En tant que premier groupe média, nous avons des responsabilités, et beaucoup d'envies. Solidarité, diversité, société durable : depuis toujours, nous agissons. TF1 Initiatives, ce sont ces actions qui nous rassemblent. Pour les découvrir et partager des #ONDESPOSITIVES, rassemblons-nous : @TF1INITIATIVES

Contacts presse :

SACD
Agnès Mazet - 01 40 23 45 11- agnes.mazet@sacd.fr

TFOU
Cécile Gérard – 01 41 41 33 78 - cgerard@tf1.fr